



Pour l'accès aux soins de toutes et tous
Pour la défense et le développement de l'hôpital public
Pour une loi « grand âge » finançant la perte d'autonomie
Pour la reconquête de la Sécu

Un hôpital à l'os

Dans notre riche département, tous les hôpitaux publics sont confrontés à des **difficultés croissantes** en raison d'un sous-financement chronique y compris en 2025. Pour faire face, des lits hospitaliers ont été fermés, les investissements ont dangereusement faibli, les conditions de travail se sont dégradées provoquant le départ de soignants et des embouteillages dangereux aux urgences sans oublier la fermeture de l'unité de soins palliatifs de Houdan.

Et ce alors que les besoins de santé augmentent. De plus, l'hôpital public doit se préparer à des défis considérables d'un point de vue technologique, de recrutement, de risques sanitaires.

L'avenir de nos hôpitaux publics doit être pensé avec beaucoup d'ambition : ils doivent bénéficier de moyens en augmentation pour faire face à ces besoins grandissants, à ces exigences de modernisation, de renforcement, de recrutement et d'humanisation.

Permettre à tous et toutes d'être soigné.es

Dans le Sud-Yvelines, sur environ 70 000 personnes, 9000 n'ont plus de médecin traitant. Les professionnels de santé en secteur 1 sont devenus rarissimes, et on assiste même à des déconventionnements. Selon une étude de l'OCDE publiée sur le site de France Info, tout le nord Ouest (zone de Mantes- Les Mureaux, jusqu'à Houdan), tout le centre (Maule, Beynes et environs) sont des **déserts médicaux** pour ce qui est des généralistes et le département entier est en déficit d'infirmier.es. La population souffre de cette situation et demande la création de **centres de santé publics**, où les personnels de santé, salariés, pourront consacrer tout leur temps de travail aux soins, où il n'y a pas de dépassements d'honoraires. Des pétitions très signées circulent dans l'agglomération de St Quentin en Yvelines, à Rambouillet et alentours pour mettre en place ces structures. Carrières/Poissy vient d'en ouvrir un. Exemple à suivre !

Grand âge : le privé, quoi qu'il nous en coûte !!!

Alors que l'on prévoit le doublement de la part des plus de 75 ans d'ici 2050, soit à terme près de 25% de la population des Yvelines, **le département est déjà au 81ème rang des départements français** avec 114 places d'accueil par tranche de 1000 personnes de 75 ans et plus. Sur 90 EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), 80 sont privés ou associatifs et 10 sont publics.

Pour une chambre simple, les prix s'échelonnent de 1830 € à 5160 € par mois : les structures publiques sont les moins chères et les privées "lucratives" les plus onéreuses. Le service aux résidents n'est pas forcément de meilleure qualité : en moyenne, il y a moins de personnel dans les EHPAD privés, là où la rentabilité financière est recherchée avant tout.

Aussi, bien des personnes âgées préfèrent rester le plus longtemps possible chez elles. En Yvelines, les structures d'aide à domicile sont toutes privées, avec des salariées mal rémunérées, peu formées, essorées par les déplacements et des tâches très difficiles.

RASSEMBLONS-NOUS LE 20 MARS

Dans toute la France à l'appel des organisations de retraité.es



A HOUDAN, 10h30, à côté de l'hôpital (rue des remparts),
A PARIS, à 14h au métro Ecole militaire,

La presse départementale est invitée à Houdan. Nous porterons prochainement nos exigences auprès de l'ARS 78 et du Conseil départemental.

Des audiences ont aussi été demandées par les responsables nationaux des organisations appelantes à la Ministre de la santé et au Premier ministre.